

de

Guide pratique à l'intention des étudiants du LIBAN

ÉTUDIER AU QUÉBEC

Vous habitez actuellement au Liban et souhaitez étudier à l'Université de Montréal? Plusieurs possibilités s'offrent à vous:

- » Coursus universitaires complets de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle équivalant au bachelors, à la licence, à la maîtrise, au DEA, au DESS ou au doctorat;
- » Programme de courte durée diplômant de 1^{er} ou 2^e cycle (un an);
- » Programme d'échanges d'un ou deux trimestres.

Dans tous les cas, vous devez être inscrit à temps plein.

La sélection se fait sur dossier et n'est pas automatique.

À quel diplôme québécois correspond votre diplôme libanais?

Pour accéder aux études universitaires de 1^{er} cycle à l'Université de Montréal, vous devez avoir obtenu votre baccalauréat libanais ou votre baccalauréat technique et terminé à l'Université de Montréal le programme « Année préparatoire » ou une année universitaire au Liban. Les détenteurs d'un Baccalauréat français obtenu dans un établissement reconnu par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger n'ont pas à faire l'année préparatoire.

Pour l'admission à la maîtrise et au DESS (2^e cycle), le minimum requis est le bachelors, la licence ou la maîtrise. L'admission au doctorat s'effectue après le DEA, le DESS ou la maîtrise.

	Études universitaires au Liban	Étudiants libanais à l'UdeM (Cursus français)	Étudiants libanais à l'UdeM (Cursus libanais)
Diplôme d'accès	Baccalauréat libanais ou baccalauréat technique	Baccalauréat français	Baccalauréat libanais ou baccalauréat technique
Années d'études			
1 an	—	—	Année préparatoire
2 ans	DEUG	—	—
3 ans	Licence, licence d'enseignement, bachelors ou DEUG	Baccalauréat (1 ^{er} cycle)	—
4 ans	Maîtrise, licence, licence d'enseignement, DES ou bachelors	DESS (diplôme de 2 ^e cycle offert dans quelques disciplines seulement)	Baccalauréat (1 ^{er} cycle)
5 ans	DEA, DESS ou maîtrise	Maîtrise (2 ^e cycle)	DESS (diplôme de 2 ^e cycle offert dans quelques disciplines seulement)
6 ans	—	—	Maîtrise (2 ^e cycle)
8-9 ans	Doctorat / Ph. D.	Doctorat / Ph. D. (3 ^e cycle)	—
9-10 ans	—	—	Doctorat / Ph. D. (3 ^e cycle)

Partir pour obtenir un diplôme

Au Québec, l'année scolaire s'organise principalement sur 2 semestres :

- » **Automne** (septembre-décembre)
- » **Hiver** (janvier-avril)

Certains cours sont offerts durant l'été, mais en règle générale, l'étudiant étranger entame son programme d'études à l'automne. Dans certaines disciplines, il peut débiter au trimestre d'hiver.

Comment choisir mon programme d'études ?

Quel que soit votre domaine d'études, vous accédez uniquement aux programmes à temps plein. L'UdeM vous offre tous les champs d'études. Cependant, certaines filières ne sont pas accessibles aux étudiants étrangers, telles que les baccalauréats en audiologie, ergothérapie, orthophonie, physiothérapie et sciences infirmières, et les doctorats de 1^{er} cycle en médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie et pharmacie. En ce qui concerne le doctorat de 1^{er} cycle en médecine, seulement une ou deux places sont disponibles pour les candidats internationaux. La sélection se fait sur dossier.

Les diplômes s'obtiennent par l'accumulation de crédits. Certains sont obligatoires, d'autres optionnels et dans la plupart des programmes, vous pourrez orienter votre cursus ou aborder des spécialités connexes afin d'élargir vos horizons. Votre faculté ou département vous informera pour la constitution de votre programme. En cours d'année, une réorientation ou des changements de cours sont aisément envisageables si nécessaire.

Quand et comment faire une demande d'admission ?

À l'UdeM, quel que soit le cursus, vous devez soumettre votre demande d'admission avant les dates suivantes :

- » **Automne** : 1^{er} février
- » **Hiver** : 1^{er} novembre (1^{er} cycle)
15 septembre (2^e et 3^e cycles)

Après ces dates, les demandes d'admission demeurent recevables dans la plupart des filières.

- Aux 1^{er} et 2^e cycles, informez-vous sur celles encore ouvertes : admission.umontreal.ca.
- Au 3^e cycle, vous devez communiquer directement avec la faculté ou le département concerné.

Remplissez votre demande d'admission sur le site admission.umontreal.ca.

Les droits de scolarité

À titre indicatif, voici, en livres libanaises*, les droits de scolarité en vigueur pour les étudiants internationaux pour l'année académique 2014-2015 :

1^{er} cycle

- » 20.855.900 LBP à 27.390.700 LBP par année selon la filière d'études

Cycles supérieurs

- » 2^e cycle : 10.392.500 LBP par trimestre d'études et 562.274 LBP par trimestre de rédaction
- » 3^e cycle : 9.331.960 LBP par trimestre d'études et 562.274 LBP par trimestre de rédaction

* En juillet 2014, un dollar canadien valait 1.390,39 LBP.

Des droits de scolarité différents s'appliquent aux citoyens canadiens, aux citoyens français et aux résidents permanents du Québec.

Partir en programme d'échanges

L'Université de Montréal a conclu des accords avec quelques établissements libanais. Vous trouverez la liste des établissements concernés sur le site de l'UdeM : international.umontreal.ca/entente/conventions-actives.html.

Le Service des relations internationales de votre établissement vous renseignera également sur ces accords et sur les modalités de participation. Votre année d'études à l'UdeM sera automatiquement validée par votre établissement sans frais d'inscription supplémentaires.

Formalités d'entrée et de séjour au Québec

Une fois l'avis d'admission officiel, conditionnel ou définitif, de l'Université reçu, vous entamez les formalités d'immigration nécessaires à votre arrivée au Canada comme étudiant étranger. Vos laissez-passer pour étudier au Québec, Canada sont :

- » le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ), délivré par le gouvernement du Québec;
- » le Permis d'études, délivré par le gouvernement du Canada.

Ces documents s'obtiennent impérativement avant votre arrivée au pays.

Il est recommandé de remplir ces demandes en ligne :

CAQ : immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/services/caq-electronique

Permis d'études : cic.gc.ca/francais/etudier/etudier.asp

Les aides financières

• En vertu d'une entente bilatérale entre le Québec et le Liban, 47 étudiants libanais peuvent être exemptés d'une partie des droits de scolarité normalement exigibles. Ces étudiants paient alors les mêmes droits que les étudiants québécois. Pour poser sa candidature, il faut s'adresser directement au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Liban. Toutes les candidatures doivent être approuvées par le gouvernement du pays concerné et achevées par l'intermédiaire de l'organisme responsable. Pour de plus amples renseignements :

Mme Nabila Babetti

Bureau des relations extérieures et de la coopération internationale
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Cabinet du ministre, Campus Unesco Beyrouth
Courriel : nabilababetti@hotmail.com
Télécopieur : 00961 178 6621

• Les facultés, écoles, et départements de l'UdeM ainsi que différents organismes subventionnaires public et privés offrent aussi du soutien financier aux étudiants de 2^e et 3^e cycles. Vous trouverez toute l'information dans le *Répertoire des bourses disponibles* qui recense le montant des bourses, les critères d'admissibilité et les dates limites de dépôt de dossier : fesp.umontreal.ca/fr/le-soutien-financier/bourses.html.

• Autres bourses recensées par le Gouvernement du Canada : bourses.gc.ca.

• Les étudiants de 2^e et 3^e cycles peuvent aussi occuper divers emplois : auxiliaire d'enseignement, assistant de recherche ou chargé de cours.

Travailler pour financer ses études au Québec

Une nouvelle réglementation permet maintenant aux titulaires de permis d'études d'acquies une expérience professionnelle à l'extérieur du campus tout en poursuivant leurs études, ceci sans permis de travail, s'ils respectent les conditions suivantes :

- » posséder un permis d'études valide;
- » être un étudiant à temps plein dans un programme menant à l'obtention d'un diplôme (excluant les étudiants inscrits en programme d'échanges, étudiants libres, étudiants inscrits au programme d'année préparatoire)

Si vous êtes admissible, votre permis d'études vous permettra de travailler jusqu'à 20 heures par semaine pendant les trimestres d'études réguliers (trimestres d'automne et d'hiver) et à temps plein pendant les congés prévus au calendrier scolaire, comme les vacances d'hiver ou d'été, ou la semaine de relâche.

Vous devrez, par contre, faire les démarches pour obtenir un **numéro d'assurance sociale** auprès de Service Canada et vous trouver un emploi. Pour obtenir plus de renseignements sur le travail au Canada : bei.umontreal.ca/bei/travail_hc.htm.

Où s'informer ?

Pour choisir votre programme, visitez le site admission.umontreal.ca.

Pour toute information concernant le processus d'admission :

Julie Benoit, conseillère aux futurs étudiants
julie.benoit@umontreal.ca

Pour toute information sur la vie étudiante à Montréal, consultez le site du Bureau des étudiants internationaux : bei.umontreal.ca.

Information sur les visas et les permis d'études

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec
immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/index.html

Ambassade du Canada
1^{er} étage, Immeuble Coolrite
43 autoroute Jab El Dib, Liban
(961 4) 7267 00
berut@international.gc.ca
liban.gc.ca

admission.umontreal.ca